CET-013
2023-05-04
N. Belhumeur

Étude des crédits 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS **GÉNÉRAUX**

Ministère du Travail

ÉTUDES DE CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

Renseignements généraux

Numéro	Renseignements généraux 2023-2024
1	Liste des voyages **hors Québec** pour l'année financière 2022-2023 : a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre), regroupés par mission; f) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage; g) pour les organismes, les noms des dirigeants et des fonctionnaires concernés; h) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; - les détails de ces ententes; - résultats obtenus à ce jour; i) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé. j)
3	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) le but visé par chaque dépense; e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; f)les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie.
4	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément : Par le cabinet ministériel : a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement; b) le but visé par chaque dépense; c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;. d) si l'événement s'est tenu virtuellement. Par le ministère ou l'organisme : e) les sommes dépensées pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement; f)le but visé par chaque dépense; g) le nombre total et liste d'évènements, ventilépar type d'évènement;. h) si l'événement s'est tenu virtuellement. Par un professionnel ou par une firme externe: i) les sommes dépensées pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement; j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité; k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié); l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; m) le but visé par chaque dépense; n) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement. o) si l'événement s'est tenu virtuellement.
5	La liste des dépenses en formation de communication : Organisée par le ministère ou l'organisme : a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement; b) le but recherché par chaque dépense; c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie; Donnée par un professionnel ou une firme externe : d) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024; e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications; f)le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);

ÉTUDES DE CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

Renseignements généraux

Numéro	Renseignements généraux 2023-2024
	g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu; h) le but visé par chaque dépense; i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.
6	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f)l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.
9	Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce jour; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics. m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2022-2023.
10	Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir : a) les coûts estimés par année; b) les coûts totauls réeles pour l'hébergement de données; c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité; d) la liste des fournisseurs; e) une copie du plan de déploiement.
11	De façon séparée et disctincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023, ventilépar mois, de chacune des dépenses suivantes: a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement; e) les distributeurs d'eau de source; f)le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement de frais d'alcool et de fêtes;

ÉTUDES DE CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

Renseignements généraux

Numéro	Renseignements généraux 2023-2024
	j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : I. a) au Québec; II. b) à l'extérieur du Québec.
12	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2022-2023, ventilépar mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie : a) le coût des contrats téléphoniques; b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ; d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu; e) le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent); f) les coûts d'acquisition des appareils; g) le coût d'utilisation des appareils; h) les noms des fournisseurs; i) les ordinateurs portables; j) les iPad ou autre type de tablette électronique.
13	a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus. b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins. c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: le nombre total de jours de maladie pris par le personnel. d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie de moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi. e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); - le coût moyen par employé, selon la classe de travail. f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: le nombre total de jours de vacances pris par le personnel. g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégories d'emploi. h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: le nombre de personnes et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers. i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des

ÉTUDES DE CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

Renseignements généraux

Numéro	Renseignements généraux 2023-2024
	régions). j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir. k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie. l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2023-2024: le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires. m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: le nombre d'employés permanents et temporaires. n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ. o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi; p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs; q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024: le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.
14	a) Pour chaque ministère et organisme pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 : le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées. b) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines. c) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
15	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant pour chacun d'eux : a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) le coût total de ladite location; d) le coût d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; e) la durée du bail; f) le propriétaire de l'espace loué; g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résilisation; h) la superficie totale réellement occupée; i) la superficie inoccupée; j) le coût de location au mètre carré; k) le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
16	Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2022-2023, fournir : a) La liste des actifs excédentaires inoccupés; b) La valeur estimée de ceux-ci; c) Les coûts d'entretien annuel; d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.
17	Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

ÉTUDES DE CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

Renseignements généraux

Numéro	Renseignements généraux 2023-2024
	a) la ou les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
18	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2022-2023, en indiquant pour chaque individu : a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) la masse salariale totale par cabinet; e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; f) la prime de départ versée, le cas échéant; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2022-2023; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; l) si l'employée a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*
20	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin d'assignation, s'il y a lieu; g) les prévisions pour 2023-2024.
23	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
24	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2022-2023, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande. Ventiler le montant total par catégories.
25	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
26	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;

ÉTUDES DE CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

Renseignements généraux

Numéro	Renseignements généraux 2023-2024
	e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »); g) les coûts liés à la réservation de noms de domaines; h) la fréquence moyenne de mise à jour; i) le responsable du contenu sur le site;
27	Pour 2022-2023, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant : a) les régons et les villes visitées; b) les personnes rencontrées; c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants; d) les raisons du déplacement; e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; f) les coûts ventilés; g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
28	La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2022-2023: a) le détail des mandats; b) le coût (déplacements, etc.); c) le nombre de ressources affectées; d) le nombre de rencontres; e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre; f) l'objet; g) les dates.
33	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024 et 2024-2025, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
34	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.
35	Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2022-2023 : le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.
36	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour les bris de contrat.
40	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) : a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI; e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
42	Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant: a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations profesionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;

ÉTUDES DE CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

Renseignements généraux

Numéro	Renseignements généraux 2023-2024
	c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.
43	Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) La date ; b) La nature ; c) Les questions posées ; d) Les réponses ; e) La firme retenue ; f) Les coûts.
44	Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ; b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.
45	Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.
46	Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région : a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2022-2023; b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2022-2023 en précisant la région d'origine et la région de destination; c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.
47	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure: e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024;
48	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure: h) Plan d'action de développement durable.
51	Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2022-2023, au sein du ministère ou de l'organisme : a) Nombre total d'employé au sein du ministère ou de l'organisme; b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié; c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2023; d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié. e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.
52	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.
53	Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2022-2023 : a) Les sommes dépensées; b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE); c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
56	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages. a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectués; c) Rémunération totale déboursée.
61	Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.
64	Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.
68	Pour 2022-2023, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;

ÉTUDES DE CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

Renseignements généraux

Numéro	Renseignements généraux 2023-2024
	b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
69	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Questions dont les réponses en date du 31 décembre 2022 figurent sur le site internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels https://www.mtess.gouv.qc.ca/diffusion-information/index.asp

2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2022-2023.

19. Liste des sommes d'argent versées en 2022-2023, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme.

Questions dont les réponses seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

21. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

22. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2022-2023, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé.

29. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

30. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.

32. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.

37. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

38. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2022-2023 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2023-2024. Pour chacun de ces programmes existants en 2022-2023, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

39. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)

50. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : oo) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.

59. Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entrainées par la pandémie de Covid-19

60. Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42e législature.

65. Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Question dont la réponse se retrouve sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec https://www.seao.ca/ ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

7. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
   a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
   b) la grille d'évaluation des soumissions;
   c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
   d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
   e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

8. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 :
   a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
   b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
   c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
   d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
   e) une description de son mandat;
   f) la date de début de son contrat;
   g) la date prévue de fin de son contrat;
   h) sa rémunération annuelle.

54. Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès de la firme McKinsey et compagnie.

55. Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès d'une firme de consultation

57. Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans

58. Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.

62. Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.

66. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou organisme en 2022-2023 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics

---

Questions dont les réponses seront présentées au Rapport annuel 2022-2023 du Ministère.

31. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2023-2024.

49. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : l) Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2018-2022.

63. Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.

67. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2022-2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-01

Titre :
Liste des voyages **hors Québec** pour l'année financière 2022-2023 :

a) les endroits et dates de départ et de retour;
b) la copie des programmes et rapports de mission;
c) les personnes rencontrées;
d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre), regroupés par mission;
f) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage;
g) pour les organismes, les noms des dirigeants et des fonctionnaires concernés;
h) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
   - les détails de ces ententes;
   - résultats obtenus à ce jour;
i) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;

Exposé et statistiques :

Aucun déplacement à l'extérieur du Québec n'a été effectué entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023.

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 18)

https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/emploi-solidarite-sociale/acces-information/depenses-liees-personnes#c157824

https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres/travail/acces-information/depenses-liees-personnes#c187682

L'information relative au montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage est incluse dans la réponse à la question 45.

SOURCE : Direction des relations intergouvernementales et des mandats spéciaux
Secteur de la solidarité sociale et de l'assurance parentale - MESS
VALIDATION : Service des opérations financières - MESS **DATE :** 2023-03-23

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-03

Titre :
Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet) en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
b) les noms des firmes de publicité retenues;
c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
d) le but visé par chaque dépense;
e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie..

Exposé et statistiques :

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24)

Du 1er avril 2022 au 20 octobre 2022 : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/emploi-solidarite-sociale/acces-information/depenses-ministere

À compter du 20 octobre 2022 : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres/travail/acces-information/depenses-ministere

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère https://www.seao.ca/index.aspx. Pour les contrats 25 000 $ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts liés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

SOURCE : Direction générale des communications _MESS
COLLABORATION :
VALIDATION : Direction générale des ressources financières et contractuelles – MESS
DATE : 21 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-04

Titre :
Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
b) le but visé par chaque dépense;
c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

e) les sommes dépensées pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
f) le but visé par chaque dépense;
g) le nombre total et liste d'évènements, ventilé par type d'évènement;
h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe:

i) les sommes dépensées pour 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
m) le but visé par chaque dépense;
n) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement;
o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Exposé et statistiques :

Les activités publiques du ministère du Travail réalisées en 2022-2023 n'ont générée aucune dépense.

SOURCE : Direction générale des communications
VALIDATION :
DATE : 21 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-05

Titre :
La liste des dépenses en formation de communication :
Organisée par le ministère ou l'organisme :
a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
b) le but recherché par chaque dépense;
c) le nombre total et la liste des formations ventilées par catégorie.

Donnée par un professionnel ou une firme externe **:**
d) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
h) le but visé par chaque dépense;
i) le nombre total et la liste des formations ventilées par catégories.

Exposé et statistiques

Aucune dépense de formation en communication en 2022-2023.

SOURCE : Direction générale des communications
COLLABORATION : Tous les BSMA du Ministère, BSM
VALIDATION : DGRFC
DATE : 16 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-06

Titre :
Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel entre 2022-2023, en indiquant :

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
d) la date d'octroi du contrat;
e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
f) l'échéancier;
g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

Exposé et statistiques :

Les informations sur les contrats entre 5 000 $ et 24 999 $ figurent à l'annexe 1.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: https://www.seao.ca/. De plus, pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère :
https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres/travail/acces-information#c188395

SOURCE : Direction générale des ressources financières et contractuelles
Direction des contrats et des acquisitions - MESS
COLLABORATION :
VALIDATION :
DATE : 2023-03-21

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-09

Titre :
Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

a) le nom du projet;
b) la nature du projet;
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce jour;
k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
   – la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2022-2023.

Exposé et statistiques :

m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2022-2023

Aucune pénalité n'a été appliquée à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2022-2023.

Pour les sous-questions a), b), d), e), f), g), i) et l), l'information sur les projets informatiques de plus de 500 000 $ est disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante :
https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca.

SOURCE : DBP
COLLABORATION : DGRFC-SCRFI
VALIDATION : DGRFC-SCRFI
DATE : 2023-03-14

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG10

Titre : Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :
a. les coûts estimés par année;
b. les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
c. les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
d. la liste des fournisseurs;
e. une copie du plan de déploiement.

Exposé et statistiques :

Aucun coût d'hébergement de données en infonuagique n'est à considérer pour le Secteur Travail du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour la période du 1er avril 2022 au 22 octobre 2022 ainsi que la période du 21 octobre 2022 au 28 février 2023 pour le ministère du Travail.

SOURCE : Direction des ressources informationnelles et de la transformation numérique
COLLABORATION :
VALIDATION :
DATE : 2023-03-24

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-11

Titre :
De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023 (ventiler par mois), de chacune des dépenses suivantes :

a) la photocopie;
b) le mobilier de bureau;
c) l'ameublement;
d) la décoration et l'embellissement;
e) le distributeur d'eau de source;
f) le remboursement des frais de transport;
g) le remboursement des frais d'hébergement;
h) le remboursement des frais de repas;
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
   I. a) au Québec;
   II. b) à l'extérieur du Québec.

Exposé et statistiques :

Pour le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour la période du 1er avril 2022 au 20 octobre 2022, les dépenses[1] sont les suivantes :

Photocopie :	1 160 $
Mobilier de bureau et ameublement :	0 $
Décoration et embellissement	0 $
Distributeur d'eau de source	0 $
Frais de transport, d'hébergement et de repas	142981
Frais d'alcool et de fêtes	0 $
Perfectionnement	7 418 $

Les données présentées incluent l'ensemble du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale

À la suite du remaniement ministériel, pour la période du 21 octobre 2022 au 28 février 2023, les dépenses pour le ministère du Travail sont les suivantes

Photocopie :	0 $
Mobilier de bureau et ameublement :	0 $
Décoration et embellissement	0 $
Distributeur d'eau de source	0 $
Frais de transport, d'hébergement et de repas	43031
Frais d'alcool et de fêtes	0 $
Perfectionnement	0 $

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

SOURCE : Direction générale des ressources financières et contractuelles
Direction des opérations financières et contractuelles
Services des opérations financières - MESS

COLLABORATION :
VALIDATION :
DATE : 2023-03-17

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG12

Titre :
De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2022-2023, ventilé par mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

a. le coût des contrats téléphoniques;
b. le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
c. le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
d. les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
e. le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent);
f. les coûts d'acquisition des appareils;
g. le coût d'utilisation des appareils;
h. les noms des fournisseurs;
i. les ordinateurs portables;
j. les iPad ou autre type de tablettes électroniques.

Exposé et statistiques :

- Coût des frais d'itinérance : 44,12 $
- Coût lié aux dépassements des forfaits de données : 0 $
- Coût de résiliation : 0 $

Pour les sous-questions a), f), g) et h) l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25).

https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres/travail/acces-information/depenses-ministere

SOURCE : Direction générale des ressources technologiques, documentaires et immobilières, Secteur des services à la gestion et des ressources informationnelles - MESS

VALIDATION :

DATE : 2023-03-17

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RG-13

Titre :

a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.

b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.

c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.

d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie de moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 10 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.

g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégories d'emploi.

h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de personnes et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.

k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-

2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.

l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre d'employés permanents et temporaires.

n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi ;

p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs ;

q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

Pour les sous-questions a), b), c), d), e), f), g), i), j), k), l), m), n), o), p)q) :
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission)

Pour la sous-question h) :
En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1º de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

o) Le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi
Une telle donnée n'est plus disponible considérant que, désormais, le ministère privilégie le suivi des heures rémunérées plutôt qu'une gestion liée au concept de postes et d'ETC.

p) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs
La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

q) Le nombre de postes vacants
Une telle donnée n'est plus disponible considérant que, désormais, le ministère privilégie le suivi des heures rémunérées plutôt qu'une gestion liée au concept de postes et d'ETC.

SOURCE : DGRH
COLLABORATION : DGRFC-DEBF-SEB
VALIDATION :
DATE : 2023-03-20

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-14

Titre :
Pour chaque ministère et organisme pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 :

a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées.
b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

Exposé et statistiques :

a) Le nombre de départs à la retraite en 2022-2023, incluant le total et la ventilation des indemnités versées

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines

Les règles gouvernementales relatives au taux de renouvellement de l'effectif à la suite des départs à la retraite ont pris fin le 31 mars 2015.

c) Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats

Au cours de l'année 2022-2023, le Ministère a engagé à titre d'employés occasionnels 2 retraités de la fonction publique.

En 2022-2023, le Ministère n'a octroyé aucun contrat de services professionnels à des retraités de la fonction publique.

SOURCE : Direction générale des ressources humaines - MESS
COLLABORATION : Direction générale des ressources financières et contractuelles GRFC-DGCA
VALIDATION :
DATE : 2023-03-17

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-15

Titre :
Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant pour chacun d'eux :

a) l'emplacement de la location;
b) la superficie totale pour chaque local loué;
c) le coût total de ladite location;
d) le coût d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
e) la durée du bail;
f) le propriétaire de l'espace loué;
g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation
h) la superficie totale réellement occupée;
i) la superficie inoccupée;
j) le coût de location au mètre carré;
k) le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

Exposé et statistiques :

Emplacement des espaces occupés :

En 2022-2023, le Ministère a occupé quatre adresses différentes. Le tableau présente l'emplacement des espaces occupés par le ministère du Travail, la superficie totale pour chaque espace loué et le coût de ladite location.

Les coûts de location présentés au tableau sont ceux que le Ministère paie à la Société québécoise des infrastructures (SQI).

	Emplacement de la location	Superficie locative m² en date du 28 février 2023	Coût du loyer du 1er avril 2022 au 28 février 2023
1	35, rue de Port-Royal Est (Phase 1), Montréal (Québec) H3L 3T1	2 952,59	802 116,59 $
2	500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1W7	394,26	171 427,41 $
3	200, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 5S1	1 708,19	499 186,96 $
4	425, rue Jacques-Parizeau, Québec (Québec) G1R 4ZI	452,00	185 041,00 $
	TOTAL	**5 507,04**	**1 657 771,96 $**

Superficie totale des locaux loués au 28 février 2023 : 5 507,04 m².

Coût total de location entre le 1er avril 2022 et le 28 février 2023 : 1 657 771,96 $.

Durée des baux : Le Ministère ne possède pas cette information, car tous les espaces qu'il occupe sont sous entente d'occupation avec la SQI.

Propriétaires : Le Ministère ne possède pas cette information, car tous les espaces qu'il occupe sont sous entente d'occupation avec la SQI.

Total des coûts d'aménagement et de rénovation pour la période du 1er avril 2022 au 28 février 2023 (annexe 2) **:** 0 $.

Les informations quant à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué et le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué sont disponibles dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 27) au https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres/travail/acces-information/depenses-ministere.

SOURCE : Direction générale des ressources technologiques, documentaires et immobilières, Secteur des services à la gestion et des ressources informationnelles - MESS

DATE : 2023-03-13

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-16

Titre :
Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2022-2023, fournir

a) la liste des actifs excédentaires inoccupés;
b) la valeur estimée de ceux-ci;
c) les coûts d'entretien annuel;
d) le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

Exposé et statistiques :

Le Ministère ne possède aucun actif immobilier.

SOURCE : Direction générale des ressources technologiques, documentaires et immobilières, Secteur des services à la gestion et des ressources informationnelles

DATE : 2023-02-27

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-17

Titre :
Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et des autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
a) la ou les dates des travaux;
b) les coûts;
c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Exposé et statistiques :

En 2022-2023, un total de **11 921,78** $ a été payé pour divers aménagements.

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien* de l'Assemblée nationale.

SOURCE : Direction générale des ressources technologiques, documentaires et immobilières,
Secteur des services à la gestion et des ressources informationnelles
VALIDATION : Direction générale des ressources financières et contractuelles
DATE : 2023-03-09

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-18

Titre :
Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2022-2023, en indiquant pour chaque individu :

a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant ;
b) le titre de la fonction;
c) l'adresse du port d'attache;
d) la masse salariale totale par cabinet;
e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
f) la prime de départ versée, le cas échéant;
g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
h) la description de tâches;
i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2022-2023;
j) le nombre total d'employés au cabinet;
k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
l) si l'employée a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

Exposé et statistiques :

Pour la période allant du 1er avril au 20 octobre 2022.

Cabinet ministériel de monsieur Jean Boulet à titre de ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région de la Mauricie

NOM	FONCTION	PORT D'ATTACHE
Arcouette, Véronique[1]	Attachée politique	Québec
Beaudin, Denys[1]	Attaché politique	Trois-Rivières
Boily, Nathalie	Attachée politique	Québec
Boisvert Claudia	Attachée politique	Trois-Rivières
Bouchard, Étienne	Conseiller politique	Québec
Bouchon, Flore	Attachée politique	Montréal
De Choinière, Jean-Philippe	Directeur de cabinet adjoint	Montréal
Dickson, Annie[1]	Attachée politique	Trois-Rivières
Dion Lily	Employée de soutien	Trois-Rivières
Grégoire, Stéphane	Conseiller politique	Montréal
Labouba, Yvana	Conseillère politique	Trois-Rivières
Langelier, Simon	Conseiller politique	Montréal
Méthot-Faniel, Maude	Conseillère politique	Montréal
Paquette, Caroline	Conseillère politique	Montréal
Roussy, Brigitte	Conseillère politique	Montréal
Simard, Denis	Directeur de cabinet	Québec
Smaïri, Atika	Attachée politique	Québec
Wilson, Julie	Attachée politique	Montréal

(1) Ces employés ont quitté le cabinet ministériel au courant de l'année 2022-2023.

MASSE SALARIALE DU CABINET, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023

Cabinet ministériel de M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

- Masse salariale autorisée de 1 375 000 $ au 1er avril 2022.
- Masse salariale de 802 084 $ associée à la période allant d'avril à octobre 2022.

Pour la période allant du 21 octobre 2022 à mars 2023.

Cabinet ministériel de monsieur Jean Boulet à titre de ministre du Travail

NOM	FONCTION	PORT D'ATTACHE
Boisvert, Claudia	Attachée politique	Trois-Rivières
Brodeur, Jean[1]	Conseiller politique	Montréal
Chartrand, Joey	Conseiller politique	Québec
Dion, Lily	Employée de soutien	Trois-Rivières
Dupont, Camille	Conseillère politique	Québec
Labouba, Yvana	Conseillère politique	Trois-Rivières
Larose, Martine	Employée de soutien	Montréal
Méthot-Faniel, Maude	Attachée politique	Montréal
Paquette, Caroline	Conseillère politique	Montréal
Tison, Charles	Employé de soutien	Montréal
Verreault, Marie-Claude	Directrice de cabinet	Montréal

(1) Ces employés ont quitté le cabinet ministériel au courant de l'année 2022-2023.

MASSE SALARIALE DU CABINET, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023

Cabinet ministériel de M. Jean Boulet, ministre du Travail.

- Masse salariale autorisée de 825 000 $ annuellement ;
- Masse salariale de 366 200 $ associée à la période d'octobre 2022 à mars 2023.

SOURCE : Direction générale des opérations financières et contractuelle
Service de l'expertise budgétaire - MESS
COLLABORATION : Direction générale des ressources humaines - MESS
VALIDATION :
DATE : 2023-03-21

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-20

Titre :
Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

a) le nom de la personne;
b) le poste occupé;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
e) la date de l'assignation hors structure;
f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
g) les prévisions pour 2023-2024.

Exposé et statistiques :

Il n'y a aucun personnel hors structure au ministère du Travail.

SOURCE : Direction générale des ressources humaines - MESS
COLLABORATION :
VALIDATION :
DATE : 2023-03-01

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-23

Titre :
Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

a) le nom de la personne;
b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale;
e) l'assignation actuelle;
f) la date de l'assignation hors structure;
g) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

Exposé et statistiques :

Il n'y a aucune ressource rémunérée par le ministère qui est affectée à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres.

SOURCE : Direction générale des ressources humaines - MESS
COLLABORATION : Service de l'expertise budgétaire - MESS
VALIDATION :
DATE : 2023-03-01

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-24

Titre :
Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2022-2023, en précisant pour chaque abonnement :

a)le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c)la nature du service;
d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.

Ventiler le montant total par catégories.

Exposé et statistiques :

Le secteur du Travail du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a déboursé une somme de 224,07 $ auprès de Lexinexis Canada inc. pour la période du 1er avril 2022 au 20 octobre 2022.

Il n'y a eu aucun déboursé pour le ministère du Travail pour la période du 21 octobre 2022 au 28 février 2023.

L'information fournie inclut le cabinet ministériel.

SOURCE : Direction générale des ressources financières et contractuelles
Direction des opérations financières/Service des opérations financières - MESS

COLLABORATION :

VALIDATION :

DATE : 2023-03-11

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-25

Titre :
Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Exposé et statistiques :

Le secteur travail du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour la période du 1er avril 2022 au 20 octobre 2022 ainsi que le ministère du Travail pour la période du 21 octobre 2022 au 28 février 2023 n'ont déboursé aucune somme pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

SOURCE : Direction des ressources financières et contractuelles/Direction des opérations financières/Service des opérations financières - MESS
COLLABORATION :
VALIDATION :
DATE : 2023-03-17

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-26

Titre :

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

a) le nom du site Web ;
b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site ;
c) les coûts de construction du site ;
d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour ;
e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) ;
f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») ;
g) les coûts liés à la réservation de noms de domaines ;
h) la fréquence moyenne de mise à jour ;
i) le responsable du contenu sur le site.

Exposé et statistiques

Précisions sur les données fournies
c), d), e) Les coûts mentionnés sont ceux facturés par des ressources externes.

a) Site ministériel (www.mtess.gouv.qc.ca)
Note : Les contenus sont graduellement transférés vers le site Québec.ca.
Les données MESS sont incluses.

b) Conception du site :	Intellia inc.
c) Coûts de construction du site :	7 565 $ (1998)
d) Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour (pour 2022-2023) :	Hébergement, entretien et mise à jour : 31 561 $
e) Coûts de modernisation ou de refonte :	S. O.
g) Coûts liés à la réservation de noms de domaines :	1 366 $

a) Site ministériel (www.mtess.gouv.qc.ca)
Note : Les contenus sont graduellement transférés vers le site Québec.ca.
Les données MESS sont incluses.

b) Conception du site :	Intellia inc.
c) Coûts de construction du site :	7 565 $ (1998)
d) Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour (pour 2022-2023) :	Hébergement, entretien et mise à jour : 31 561 $
e) Coûts de modernisation ou de refonte :	S. O.
g) Coûts liés à la réservation de noms de domaines :	1 366 $

SOURCE : Direction générale des ressources informationnelles et de la transformation numérique
COLLABORATION : DGC, SEQ-DAIMT, ST, SE-SPP et SCPMT
VALIDATION : DGRFC
DATE : 2023-03-24

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-27

Titre :
Pour 2022-2023, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :
a) les régions et les villes visitées;
b) les personnes rencontrées;
c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
d) les raisons du déplacement;
e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
f) les coûts ventilés;
g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Exposé et statistiques :

Aucune dépense pour une tournée ministérielle ou sous-ministérielle dans les régions du Québec en 2022-2023.

SOURCE : Bureau de la sous-ministre
COLLABORATION : Direction générale des communications
DATE : 14 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-28

Titre :
La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2022-2023 :

a) le détail des mandats;
b) le coût (déplacements, etc.);
c) le nombre de ressources affectées;
d) le nombre de rencontres;
e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
f) l'objet;
g) les dates.

Exposé et statistiques :

Aucun mandat, ni dossier ni activité confiés à un adjoint parlementaire.

SOURCE : Bureau de la sous-ministre
DATE : 10 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-33

Titre :
Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024 et 2024-2025 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Exposé et statistiques :

Le ministère du Travail n'a reçu aucune somme en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement, pour la période du 1er avril 2022 au 28 février 2023.

SOURCE : DGRFC-DOFC-SOF
COLLABORATION : DPRC-SEQ, DRIMS, SCRFI
VALIDATION : DGRFC-DEBF-SEB
DATE : 2023-03-16

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-34

Titre :
Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

Exposé et statistiques :

Aucune prime au rendement ou boni n'a été versé pour l'année financière 2022-2023

SOURCE : Direction générale des ressources humaines - MESS
COLLABORATION : Direction générale des ressources financières et contractuelles - MESS
VALIDATION :
DATE : 2023-03-03

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-35

Titre :
Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2022-2023 : le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

Exposé et statistiques :

En 2022-2023, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

SOURCE : Direction générale des ressources humaines - MESS
COLLABORATION :
VALIDATION :
DATE : 2023-03-03

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-36

Titre :
Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financières 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Exposé et statistiques :

Aucune prime de départ n'a été versée pour l'année financières 2022-2023

SOURCE : Direction générale des ressources humaines - MESS
COLLABORATION : Direction générale des ressources financières et contractuelles - MESS
VALIDATION :
DATE : 2023-03-02

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-40

Titre :
Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres):
a) la dépense totale (opération et capital);
b) les grands dossiers en cours;
c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

Exposé et statistiques :

Les dépenses planifiées en ressources informationnelles pour l'année financière 2022-2023[1] sont identifiées dans le tableau ci-dessous.

a)

Entité	Opération (Exploitation) (k$)	Capital (Investissement) (k$)
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	100 833,5	21 597,6
Total	**122 431,1**	

[1] Les données proviennent du Système d'information de gestion en ressources informationnelles (SIGRI), en date du 28 février 2023, et elles incluent l'ensemble des éléments du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale.

b) Les informations afférentes aux grands dossiers sont disponibles sur le Tableau de bord des projets en ressources informationnelles du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca/accueil/.

La réponse aux sous-questions d) et e) sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.

SOURCE : Direction du bureau de projet - MESS
COLLABORATION : Direction générale des ressources financière et contractuelles/Service du coût de revient et des investissements - MESS
VALIDATION : DGRFC-SCRFI et DGRITN-DAEGRIC
DATE : 2023-03-14

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-42

Titre :
Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:

a) la dépense totale relative au paiement des cotisations
b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.

Exposé et statistiques :

Le secteur Travail, du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a déboursé, pour la période du 1er avril au 20 octobre 2022, une somme de 2 985,36 $.

À la suite du remaniement ministériel, le ministère du Travail a déboursé, pour la période du 21 octobre 2022 au 28 février 2023, une somme de 1 689,00 $.

La liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le ministère du Travail a versé un paiement pour cotisation ainsi que le nombre d'employés en ayant bénéficié est présentée en annexe.

SOURCE : Direction générale des ressources financières et contractuelles
Directions des opérations financières/Service des opérations financières - MESS
COLLABORATION :
VALIDATION :
DATE : 2023-03-20

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-42 - ANNEXE 1 - Liste des remboursements de cotisations

Titre :
Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:

a) la dépense totale relative au paiement des cotisations
b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.

Exposé et statistiques :

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale 1er avril 2022 au 20 octobre 2022	**Montants**	**Nb Bénéficiaire**
Association of Labor Relations Agencies	645,15 $	1
Barreau du Québec	2 340,21 $	1
Total	**2 985,36 $**	
Ministre du Travail 21 octobre 2022 au 28 février 2023	**Montants**	**Nb Bénéficiaire**
Collège des médecins du Québec	1 689,00 $	1
Total	**1 689,00 $**	
Total général	**4 674,36 $**	

SOURCE : Direction générale des ressources financières et contractuelles
Directions des opérations financières/Service des opérations financières - MESS
COLLABORATION :
VALIDATION :
DATE : 2023-03-20

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-43

Titre :
Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :
a) La date;
b) La nature;
c) Les questions posées;
d) Les réponses;
e) La firme retenue;
f) Les coûts.

Exposé et statistiques :

Il n'y a eu aucun sondage ou enquête réalisées par le ministère en 2022-2023

SOURCE : Secrétariat général
COLLABORATION : Direction générale de la gouvernance, de l'analyse et de la performance
Direction de la recherche - MESS
VALIDATION :
DATE : 2023-03-29

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-44

Titre :
Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :
a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;
b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

Exposé et statistiques :

Aucune dépense publicitaire dans les médias communautaires ni sur le Web et les médias sociaux pour l'année 2022-2023.

SOURCE : Direction générale des communications
DATE : 21 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-45

Titre :
Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Exposé et statistiques

Aucun montant n'a été dépensé par le Ministère en 2022-2023 pour l'achat de crédits carbone.

SOURCE : Direction générale de la gouvernance, de l'analyse et de la performance - MESS
COLLABORATION : Service à la gestion et des ressources informationnelles - MESS
DATE : 2023-03-20

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-46

Titre :
Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :
a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2022-2023;
b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2022-2023 en précisant la région d'origine et la région de destination;
c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.

Exposé et statistiques :

L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante:
https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation

SOURCE : Direction générale des ressources humaines – MESS
COLLABORATION :
VALIDATION :
DATE : 2023-03-16

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG47

Titre :
Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure :
e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Exposé et statistiques :

Le ministère du Travail est inclus dans le Plan d'action des personnes handicapées (PAPH) élaboré par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Le ministère du Travail élaborera, son propre PAPH au cours de la prochaine année.

Le *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2023* est disponible sur le site internet du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale :

https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_Plan_action_handicape_2020-2023.pdf

Les coûts liés à la mise en œuvre des mesures du Plan d'action se font à même les budgets de fonctionnement du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du ministère du Travail.

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale
VALIDATION :
DATE : 14 mars 2023

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-48

Titre :
Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure: h) Plan d'action de développement durable.

Exposé et statistiques :

- Le plan d'action de développement durable (PADD) 2022-2023 a été adopté le 22 juin 2022 par le MTESS.
- Il couvre la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023 et comprend trois actions :

Action 1.1 : **Revoir le processus de prise en compte des critères écoresponsables dans l'attribution des contrats.**

- La refonte du processus est presque complétée. Le Ministère est confiant de la compléter d'ici le 31 mars 2023.
- La cible établie est de 10 % du nombre des acquisitions devant être responsables.
- En date du 15 mars 2023, la proportion des acquisitions responsables est de 6,94 %.
- Budget prévu et sommes investies pour revoir le processus : S. O.

Action 2.1 : Mettre en œuvre le processus d'évaluation de la durabilité des interventions ministérielles.

- La cible établie est d'évaluer 40 % des interventions ministérielles.
- La cible est atteinte : 72,7 % des interventions ministérielles ont été évaluées.
- Budget prévu et sommes investies pour mettre en œuvre le processus : S. O.

Action 3.1 : Réaliser des engagements financiers dans des programmes de soutien financier durable par l'intermédiaire du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

- Cet indicateur ne comportait pas de cible.
- Du soutien financier durable a été octroyé par l'entremise de l'appel de projets « économie verte et transformation numérique » du Programme Ambition-Compétences.
- Sommes investies en 2022-2023 : en date du 10 mars 2023, les montants versés aux entreprises, organismes et coopératives sont de 14 654 352,50 $.
- Budget prévu en 2022-2023 : 23 000 000 $.

Le ministère du Travail est inclus dans le PADD élaboré par le MTESS, à l'exception de l'action 3.1. Le ministère du Travail élaborera, son propre PADD au cours de la prochaine année.

Conclusion :

- Le PADD 2022-2023 est disponible sur le site de Québec.ca
- Les résultats du PADD 2022-2023 seront publiés dans le Rapport annuel de gestion 2022-2023 du MTESS.

SOURCE : Direction générale de la gouvernance, de l'analyse et de la performance - MESS
COLLABORATION : SSGRI, SEQ, SMO
VALIDATION :
DATE : 2023-03-21

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-51

Titre :
Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2022-2023, au sein du ministère ou de l'organisme :

a) Nombre total d'employé au sein du ministère ou de l'organisme;
b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;
c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2023;
d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié ;
e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.

Exposé et statistiques :

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail qui peut être consultée à l'adresse suivante:
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf

SOURCE : DGRH
COLLABORATION :
VALIDATION :
DATE : 2023-03-15

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-52

Titre :
Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

Exposé et statistiques :

Pour la période du 1er avril 2022 au 20 octobre 2022, une dépense de 350,43 $ a été effectuée par le secteur Travail du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour le remboursement d'achats de matériel requis pour le télétravail.

Catégorie de dépenses	Montant remboursé[1]
Allocation forfaitaire pour l'aménagement du bureau à domicile - Employés réguliers	350,43 $
Allocation forfaitaire pour l'aménagement du bureau à domicile - Employés occasionnels	0 $
Total	**350,43 $**

[1] Les données présentées excluent les données du portefeuille Emploi et Solidarité sociale.

Pour la période du 21 octobre 2022 au 28 février 2023, aucune dépense n'a été effectuée par le ministère du Travail pour le remboursement d'achats de matériel requis pour le télétravail.

SOURCE : DGRFC-DOFC-SOF
COLLABORATION :
VALIDATION :
DATE : 2023-03-16

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-53

Titre :
Concernant toute mesure de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2022-2023 :
a) Les sommes dépensées;
b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);
c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

Exposé et statistiques :

a) Les sommes dépensées : 24 000 $[1]

b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE) : Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière : 24 000 $[1]

[1]Cette dépense est pour le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https:/ /www.seao.ca/
Les engagements financiers de 25 000 $ et plus feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres/travail/acces-information/contrats-engagements-financiers.

SOURCE : Direction générale des ressources humaines - MESS
COLLABORATION :
VALIDATION :
DATE : 2023-03-14

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-56

Titre :
Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.
a) Nombre de stagiaires reçus ;
b) Heures de stages effectués ;
c) Rémunération totale déboursée.

Exposé et statistiques :

a) Nombre de stagiaires reçus :
Au 22 février 2023, aucune personne n'a œuvré comme stagiaire au Ministère au cours de la période 2022-2023.

b) Heures de stages effectuées :
Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

c) Rémunération totale déboursée :
Au 22 février 2023, un ajustement rétroactif à la rémunération d'un stagiaire au montant de 179,24 $ a été versé.

SOURCE : Direction générale des ressources humaines - MESS
COLLABORATION :
VALIDATION :
DATE : 2 023-03-10

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RG-61

Titre :
Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

Exposé et statistiques :

Pour la période du 1er avril 2022 au 28 février 2023, un montant de 82 500 $ a été perçu par le Fonds de développement du marché du travail à titre d'amendes en vertu de l'application de l'article 84.0.4 de la Loi sur les normes du travail.

SOURCE : Direction des ressources financières et contractuelles
Direction des opérations financières/Service des opérations financières - MESS
COLLABORATION : SPSQ, SSGRI-DCR
VALIDATION :
DATE : 2023-03-16

RG61_MTRAV_2023-2024.docx

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-64

Titre :
Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeuble.

Exposé et statistiques :

Le Ministère ne possède aucun actif immobilier.

SOURCE : Direction générale des ressources technologiques, documentaires et immobilières, Secteur des services à la gestion et des ressources informationnelles

DATE : 2023-03-15

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-68

Titre :
Pour 2022-2023, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne :

a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Exposé et statistiques :

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

SOURCE : DGRH
COLLABORATION :
VALIDATION :
DATE : 2023-02-23

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024
Ministère du Travail

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-69

Titre :
La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Exposé et statistiques :

Il n'y a eu aucun comité formé par le Conseil exécutif au cours de l'exercice 2022-2023.

SOURCE : Secrétariat général du ministère du Travail
COLLABORATION : Secteur des relations du travail et des politiques
DATE : 1er mars 2023